



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 24/03/2015

Référence
2015_03_11

Objet de la délibération
Adhésion 2015 à l'association Éner'gence

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
42	27	36

Date de la convocation
16/03/2015

Date d'affichage
16/03/2015

Vote
A l'unanimité
Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2015 et le 24 Mars à 14 heures 30 minutes, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de Brest métropole sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Présents : M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BELLEC Claude, BRUBAN Claudine, FORTIN Laurence, GUILLORE Alexandra, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : CALVEZ Christian, GOURVIL Arnel, GUEGANTON Loic, KERMAREC Charles, LARS Roger, LE GAC Didier, LE TYRANT Jean Claude, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, PICHON Ronan, PLUCINSKI Michel, RIOUAL Bernard, SIFANTUS Bruno, STEPHAN Yves, TALARMIN André, TANGUY Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BONNARD LE FLOCH Frédérique à M. RIOUAL Bernard, GODEBERT Viviane à M. MOUNIER Gilles, MM : FAYRET Thierry à M. NEDELEC Yohann, GOULAOUIC Pascal à M. TANGUY Bernard, LORCY Arnel à M. PLUCINSKI Michel, MASSON Alain à Mme QUIGUER Tifenn, PELLICANO Fortuné à M. CUILLANDRE François, RAMONE Louis à M. LARS Roger, TALARMAIN Roger à M. LINCOLN Andrew
Excusé(s) : Mmes : BALCON Claudie, MALGORN Bernadette, MM : CAP Dominique, GIBERGUES Bernard, MOAL Gurvan, OGOR Pierre

Assistaient en outre à la réunion : Mme LE BARS Mickaèle, M CANN Thierry

A été nommé(e) secrétaire : M NEDELEC Yohann

Objet de la délibération : Adhésion 2015 à l'association Éner'gence

Le Pôle Métropolitain du Pays de Brest, a engagé une démarche avec les communautés du territoire relative à la demande en énergie et aux énergies renouvelables, souhaitant ainsi impulser une dynamique et une réflexion en matière de maîtrise de l'énergie.

Poursuivant notamment des objectifs de préservation des ressources naturelles et de lutte contre l'effet de serre, Éner'gence assiste les collectivités dans la mise en œuvre de programmes de réduction des consommations et dépenses d'énergies par des actions de conseil, d'information et de sensibilisation sur les équipements et leur utilisation. Elle agit pour ses membres, dont fait partie le Pôle Métropolitain du Pays de Brest, sous une forme de partenariat associant leurs objectifs et l'intérêt général.

La présente convention (jointe en annexe) a pour objet de définir les modalités

Accusé de réception

029-200033736-20150327-2015_03_11-DE
Reçu le : 27/03/2015

selon lesquelles le Pôle Métropolitain du Pays de Brest et Ener'gence s'engagent à mettre en œuvre un programme de travail, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées ci-dessus.

Le programme de travail pour l'année 2015 est le suivant :

- la réalisation du diagnostic énergétique du Pays de Brest et détermination des enjeux dans le cadre de la révision du SCoT
- la poursuite de l'animation territoriale sur les filières énergies renouvelables et en particulier la filière bois énergie
- l'animation des réflexions relatives à un projet mutualisé d'information et d'accompagnement des habitants souhaitant engager une rénovation thermique
- l'accompagnement du Pôle Métropolitain lors de l'instruction technique de certains dossiers sollicitant le contrat de partenariat (cible énergie).

Un comité de pilotage spécifique sera mis en place au printemps 2015.

- Il est donc proposé au comité syndical d'autoriser :
- le Pôle métropolitain du Pays de Brest à adhérer à Ener'gence et à verser une cotisation annuelle de 26 355 euros pour 2015
- le Président à signer la convention d'adhésion à Ener'gence

Décision du comité syndical :

A l'unanimité, les membres du comité syndical autorisent :

- le Pôle métropolitain du Pays de Brest à adhérer à Ener'gence et à verser une cotisation annuelle de 26 355 euros pour 2015
- le Président à signer la convention d'adhésion à Ener'gence
-

Pour extrait conforme,

A Brest, le 27 mars 2015



François CUILLANDRE

Accusé de réception

029-200033736-20150327-2015_03_11-DE

Reçu le : 27/03/2015